Résumé des dernières nouvelles de HELP
Janvier 2009

1 – Rendez-vous avec Anne Hidalgo

Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris, prévu pour le 20 janvier. Anne Hidalgo recevra ce jour-là une délégation des associations de parents d'élèves du Lycée-collège international Honoré de Balzac ainsi que M. Tetrel, Proviseur.

L'objectif premier de cette rencontre est d'obtenir une confirmation officielle de l'abandon du projet de construction sur l'emprise du collège.

La FCPE souhaite utiliser ce contact pour accéder (enfin) à un interlocuteur de la Mairie en charge de la vie scolaire.

Balzac International souhaite également, à cette occasion, connaître (enfin) la position et les ambitions de la Mairie quant à la valorisation des Sections internationales dans le secteur public, à Balzac et ailleurs.

2 - Projet de création d'un internat

Ce projet est un élément central du projet que M. Tétrel a élaboré pour l'avenir d'H. de Balzac. Il l'a déjà présenté à Annick Lepetit, au directeur adjoint des lycées à la région (M. Fallachon). Il le présentera au recteur d'académie d'ici quelques semaines.

Cet internat est destiné en priorité aux post-bac, mais pourrait accueillir, au cas par cas, des élèves de SI (par exemple des lycéens dont les familles sont expatriées). Par conséquent, dans l'esprit de M. Tétrel, ce bâtiment devrait être construit sur les terrains du lycée. Une première étude est en cours avec l'aide d'un architecte mandaté par la région Ile-de-France. La construction sur le terrain du collège est exclue.

3 - Pérennisation du projet de jardin pédagogique et de l'entretien des espaces verts du collège

Les parents et les enseignants présents ont exprimé leur enthousiasme sur ce projet fédérateur. HELP ayant grandement contribué à la valorisation des espaces, financièrement et en main-d'œuvre.La question a été posée de l'engagement de l'établissement sur ce projet, dont la dimension pédagogique est essentielle, et qui ne saurait être financé par les seules associations de parents. Deux pistes ont été évoquées : la confirmation de l'inscription du jardin pédagogique dans le projet d'établissement, et la prise en charge par le FSE. La première piste est privilégiée car elle insiste sur la dimension pédagogique, et peut éventuellement permettre de solliciter des financements